

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES MEDIAS

Ouagadougou, le 21 AVR 2017

N°2017 -/MCRP/SG/DGM

17-0219

COMMUNIQUE

Concours « PRIX GALIAN » 2017, 20^{ème} édition

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, informe les professionnels du secteur des médias de l'ouverture du concours du prix galian édition 2017.

Les œuvres en compétition sont celles qui ont été publiées ou diffusées dans un organe de presse burkinabè et paraissant ou émettant au Burkina Faso et celles produites et diffusées dans un organe de presse en ligne burkinabè portant sur l'actualité burkinabè entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2016**.

Les œuvres en compétition doivent être déposées à la Direction Générale des Médias, sise à l'ancien immeuble des réformes, non loin du château d'eau de l'ONEA à Ouaga 2000 du **lundi 24 avril au lundi 08 Mai 2017 de 07 heures 30 à 17 heures 30mn ; y compris samedi**.

Peuvent prendre part au concours, les journalistes, les web journalistes, les techniciennes et techniciens des différents corps de métiers de la presse écrite, de la presse en ligne et de l'audiovisuel travaillant dans un média burkinabe et utilisant la langue française ou les langues nationales (moore, jula, fulfulde, gulmancema).

Pour la presse en ligne, les candidats ont la possibilité d'envoyer les œuvres à l'adresse suivante : **dgmbf16@gmail.com**

Le règlement intérieur, qui contient les conditions de participation et les genres rédactionnels en compétition, peut être consulté sur le site web **www.galian.gov.bf**

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la Direction Générale des Médias aux contacts suivants :

Tél. : 25 37 63 60/25 37 63 66/78 12 47 27/79 03 59 06

E-mail : dgmbf16@gmail.com

Les PRIX GALIAN : promouvoir l'excellence dans les médias !

**Pour le Ministre et par délégation
la Secrétaire Générale**



Hortense Marie Marthe ZIDA/KANKYONO

Officier de l'Ordre du Mérite